

Rapport d'activité **2014**
Perspectives **2015**

Les cinq grandes missions décrites dans ce rapport annuel reflètent la diversité de nos champs d'intervention autour de la « devise » des Dreal reprise dans notre projet de service : « Faire du développement durable une réalité quotidienne ».

L'actualité 2015 apporte une clé de traduction sinon exhaustive du moins multiforme de cette devise autour des priorités de la loi transition énergétique pour la croissance verte. Les faits marquants qui suivent illustrent les efforts menés déjà en 2014 et poursuivis en 2015 sur les thématiques de la rénovation énergétique du logement, du développement d'énergies renouvelables, de la valorisation des déchets de toutes sortes, de la ville durable, des éco-quartiers, de la préservation du foncier ou enfin du portage de projets innovants de transports en commun.

Plus largement, l'action de la Dreal s'inscrit en 2015 comme en 2014 dans le cadre des 7 axes stratégiques de notre projet de service et s'ouvre peu à peu à la nouvelle dimension de la future région Bourgogne Franche-Comté. Le projet de service de la DREAL Franche-Comté qui constitue la feuille de route pour 2014 et

2015 sera reconstruit en 2016 par la nouvelle Dreal Bourgogne Franche-Comté, à la dimension de la nouvelle région et en liaison avec les propres évolutions de ses partenaires.

La Dreal, forte de ses 200 agents aux profils et compétences multiples, est au service de ses partenaires pour faciliter des projets ambitieux, aux risques maîtrisés, et faire émerger des solutions équilibrées en faveur d'un développement durable de la Franche-Comté.

Je remercie ici l'ensemble des agents pour leur engagement et compte sur leur mobilisation entière dans le contexte actuellement particulièrement complexe de la réforme territoriale.

La Dreal poursuit sa démarche qualité, certifiée ISO 9001 sur une grande partie croissante de ses missions depuis avril 2011. Le management qualité, développé dans le même esprit en Dreal Bourgogne, constitue un appui dans le cadre des travaux de préfiguration entre les deux Dreal.

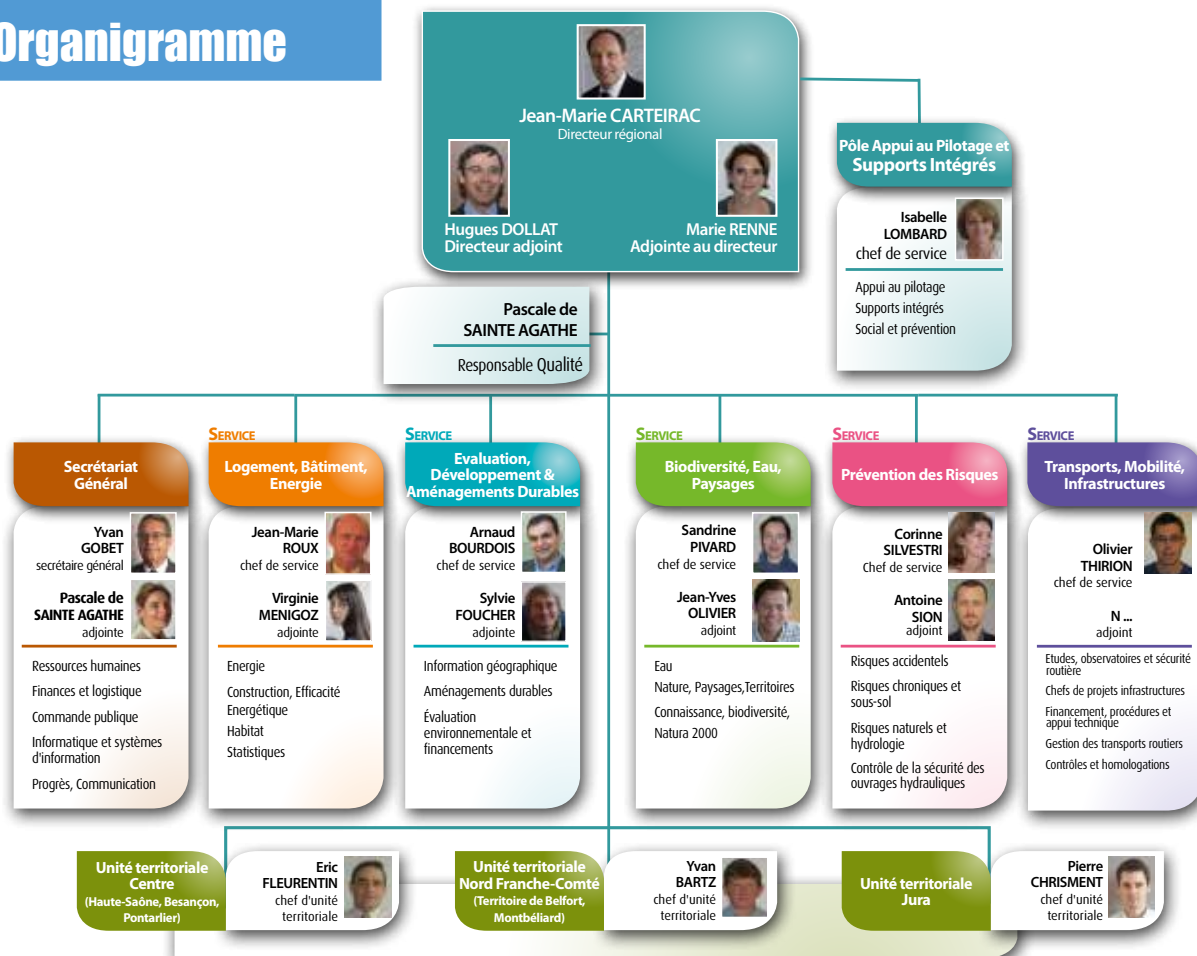


Jean-Marie CARTEIRAC
Directeur régional de
l'environnement, de
l'aménagement et du
logement

«Faire du développement durable une réalité quotidienne» les 7 axes stratégiques de notre projet de service

- Promouvoir une organisation du territoire et du cadre de vie pour une région dynamique, résiliente et soucieuse de son environnement
- Accompagner les transitions au travers de la mise en œuvre des évolutions législatives
- Développer notre capacité d'expertise, promouvoir la connaissance et la pédagogie sur les enjeux
- Favoriser le développement économique
- Préserver l'environnement et favoriser un usage maîtrisé des ressources
- Assurer la sécurité des citoyens
- Accompagner les politiques sociales

Organigramme

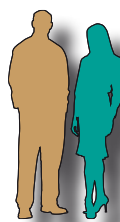


Éléments financiers

La DREAL assure le rôle de responsable de BOP (budget opérationnel de programme) pour les 6 programmes relevant du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, ainsi que du Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité. Elle a un rôle de négociation des moyens et objectifs, tant vis-à-vis des administrations centrales qu'en région, en lien avec les 4 directions départementales des territoires (DDT). Les montants gérés en 2014 pour l'ensemble des services de la région Franche-Comté portant ces politiques, ont été les suivants :

Programmes	Autorisations	Crédits de paiement
Conduite et pilotage des politiques (fonctionnement et masse salariale)	34 232 950	34 232 434
Paysages, eau, biodiversité	2 338 251	2 289 522
Urbanisme, territoire et amélioration de l'habitat	1 093 581	2 161 367
Prévention des risques (y compris BOP de bassin)	270 177	832 744
Sécurité et circulation routière	401 390	401 390
Infrastructures et services de transports	2 633 722	17 396 549
Énergie, climat et après mines	502 990	505 924

Ressources humaines



230 agents

dont

102 hommes et 128 femmes

représentant 216,9 etp (équivalent temps plein) pour la DREAL

728 journées de formation (hors colloques, séminaires, journées d'études)

81 mouvements de personnel (arrivées, départs, mouvements internes)

26 vacataires et 12 stagiaires accueillis dans les services de la DREAL

La DREAL assure également, pour l'ensemble de la région, la répartition et le suivi des effectifs, le contrôle de la masse salariale ainsi que la gestion administrative et financière des dossiers des agents.

➔ **Faits marquants 2014**

❑ **Animation des réseaux des acteurs de l'aménagement et du développement durables avec notamment l'organisation annuelle de différentes rencontres**

⇒ **Le séminaire du réseau aménagement** (DREAL, DRAAF et DDT) s'est tenu le 20 février avec au programme, en sus de l'exercice usuel du bilan et des perspectives, le volet urbanisme de la loi ALUR, les démarches d'observation de la consommation d'espace, l'outil Géo-Ads, et l'expérimentation du certificat de projet et de l'autorisation unique.

⇒ **Le réseau Ville durable** a réuni les partenaires de la ville durable (DREAL/DDT, CEREMA, CAUE, CDC, Agences d'urbanisme, ADEME, Conseil régional, Cluster EcoChantiers et collectivités concernées) le 7 avril pour la présentation des quatre projets francs-comtois candidats au processus de labellisation national des Écoquartiers.

⇒ **La journée annuelle des architectes et paysagistes conseil** s'est tenue le 17 juin à Lons le Saunier, avec la participation des DDT et de la DRAC, autour de thématiques variées : démarche Ateliers des Territoires, référentiel écoquartiers, rôle et positionnement des conseils, collaboration entre la DDT du Jura et les écoles d'architecture de Nancy et Versailles.

⇒ **La 4e Journée technique de la planification** du 16 septembre a ciblé ses travaux sur les changements induits par la loi ALUR dans le domaine de la planification, la politique d'aménagement du territoire de la Région, le SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie), et enfin l'évaluation de la doctrine régionale de prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme.



et perspectives 2015

⇒ **La 3e édition de la Journée des associations** a eu lieu le 21 novembre et a permis de présenter le portail SIGOGNE, outil d'accès aux informations géographiques sur la biodiversité unique en France, ainsi que les possibilités du mécénat environnemental.

❑ **Expérimentation du certificat de projet**



Dans le cadre de la simplification décidée par le Gouvernement en juillet 2013, la Franche-Comté a été retenue pour engager une expérimentation sur le certificat de projet et sur l'autorisation unique. Le certificat de projet permet aux porteurs de projets d'obtenir un engagement de l'État sur les procédures à suivre pour réaliser leur projet et sur les délais d'instruction, d'obtenir des informations de cadrage et de bénéficier d'une cristallisation de la réglementation applicable. Nouvel instrument réglementaire, il a nécessité un important travail préparatoire avec l'ensemble des services de l'État en région, et la mise en place d'une organisation adaptée. Il a fallu concevoir le formulaire de demande, des référentiels de procédure, etc. Des réunions d'information et d'échange régulières se sont tenues avec les représentants du monde économique et professionnel et les associations environnementales. Un outil de travail collaboratif a été mis en place sur la plate-forme Alfresco, permettant de rassembler plus de 230 personnes d'entités diverses impliquées dans l'instruction des dossiers. Une journée d'acculturation a été organisée le 15 mai pour sensibiliser tous les agents impliqués et leur présenter toutes les procédures susceptibles de concerner un projet. L'expérimentation est entrée en vigueur le 1er avril et en fin d'année 3 certificats de projet avaient été instruits.

❑ **Colloque « La politique foncière, clef du dynamisme des territoires francs-comtois »**

Comment concilier développement et préservation de la ressource foncière ? Tel était le thème du colloque organisé le 5 novembre, avec plus de 20 intervenants et près de 160 participants (élus et administrations, établissements publics...).

Après le rappel des politiques nationale et régionale et des enjeux francs-comtois, il a été tenté de répondre à cette question essentielle à travers la présentation d'outils techniques et méthodologiques - dont l'établissement public foncier du Doubs qui peut désormais intervenir sur toute la région - et surtout grâce à de nombreuses expériences locales. A l'issue ont été décidés la création d'un observatoire régional de l'occupation de l'espace et du réseau des acteurs de l'aménagement.

Depuis le 1er janvier 2015, le service Évaluation, Développement et Aménagement Durables a mis en place une nouvelle organisation :

- le département information géographique est devenu le département connaissances des territoires en intégrant la gestion documentaire et des études,
- le département évaluation environnementale et financements est devenu le département éducation et évaluation environnementales en intégrant la mission vie associative/ éducation à l'environnement auparavant rattachée au département aménagements durables. Cette nouvelle organisation vise à lui permettre de mieux accomplir ses missions :
 - ⇒ développement du conseil amont aux territoires en lien avec le réseau aménagement,
 - ⇒ promotion des démarches de projets territoriaux de développement durable,

soutien des acteurs associatifs ainsi que des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable,

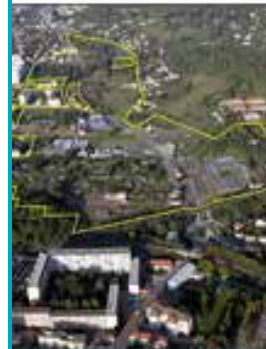
- ⇒ exercice de l'autorité environnementale,
- ⇒ mise à disposition des données et des études,
- ⇒ développement de la planification intercommunale et durable, de la stratégie foncière, promotion des aménagements durables (valorisation du bâti existant et écoquartier).

Actions prioritaires 2015

les principaux objectifs sont :

- ⇒ l'organisation d'un colloque de sensibilisation aux démarches de projets territoriaux de développement durable en lien avec la Bourgogne,
- ⇒ la relance du partenariat avec le rectorat concernant l'éducation au développement durable,
- ⇒ la mise en place d'un club PLUI et d'une stratégie en matière de SCOT et de PLUI,
- ⇒ la création d'un observatoire de l'occupation de l'espace et d'un réseau des acteurs de l'aménagement, le développement de l'usage de Sigogne, du portail SIDE et l'extension de Géo-Bourgogne à la Franche-Comté,
- ⇒ l'établissement d'un état des lieux de l'économie verte...

Cela tout en assurant les missions courantes et en particulier la clôture du programme FEDER.



Chiffres clés

- 38** avis de l'autorité environnementale, dont 16 sur des documents d'urbanisme
- 112** décisions de cas par cas, dont 18 sur documents d'urbanisme
- 37** contributions à des avis de l'État sur des documents d'urbanisme
- 44** contributions à des porter à connaissance sur des documents d'urbanisme

13 millions d'euros

de financements européens FEDER dans le champ de compétence de la DREAL (environnement, plans climat, sensibilisation) sur l'ensemble du programme FEDER 2007-2013 (programmation aboutie en 2014)

Plus de 8 millions d'euros

de financements européens depuis le début du programme sur la rénovation énergétique des logements sociaux

Plus de 200 cartes

mises à jour ou nouvelles, mises à disposition sur le site internet

Assurer une gestion maîtrisée des risques naturels et technologiques

➔ **Faits marquants 2014**

❑ **Développement économique durable / Autorisation Unique et Certificat de Projet**

La Franche-Comté est parmi les premières régions de France à expérimenter les mesures innovantes de simplification des démarches administratives.

Ainsi, les deux dispositifs de l'Autorisation Unique pour les ICPE et du Certificat de Projet sont entrés en application depuis la publication des lois et décrets d'application les 21 mars et 4 mai derniers.

Un gros travail d'écoute et d'accompagnement auprès des bénéficiaires a été assuré pour que ces dispositifs répondent aux attentes et soient assimilés. Fin 2014, un quart des dossiers nationaux sont traités en Franche-Comté, soit plus d'une quinzaine d'autorisations couvrant des domaines d'activité très différenciés. Ce dispositif est attendu comme un accélérateur des décisions de l'Etat. Une évaluation nationale du dispositif du certificat de projet est quant à elle prévue.

L'année 2014 aura vu également l'aboutissement des procédures administratives attachées au projet de chaufferie biomasse produisant de la chaleur et de l'électricité en cogénération sur le Site de Novillars. Ce projet s'inscrit dans l'appel d'offres lancé par le ministère en charge de l'énergie dit CRE4 en faveur de la politique de développement des énergies renouvelables. Ce projet de 66 MW permettra d'alimenter la papeterie GEMDOUBS.



❑ **Gestion des ressources naturelles et aménagement du territoire**

Dans le cadre du dossier transfrontalier du Doubs franco-suisse, les nouvelles règles de gestion des barrages ont été validées en fin d'année par une mesure dérogatoire du règlement d'eau de 1969. Ces mesures font suite à un travail engagé depuis 2012 avec les autorités suisses, les exploitants, les associations de pêche et les organisations de protection de la nature, afin d'améliorer

et perspectives 2015

la situation hydraulique et écologique sur ce tronçon amont du Doubs.

❑ **Gestion de crise**

Plusieurs exercices de crise de grande ampleur ont été conduits en 2014 pour s'exercer à la gestion des situations d'urgence : défaillance du barrage du Châtelot suite à séisme, exercices sur établissements à hauts risques Seveso (SOLVAY à Tavaux avec mise en route du nouveau CODA - BUTAGAZ à Deluz) ou encore la perte de confinement des bassins d'écrêtement des crues de la Savoureuse en amont de Belfort.

De véritables situations de crise ont dû être gérées, avec notamment le crash d'un hélicoptère à Bart.

En anticipation, des actions de communication ont été conduites dernièrement sur l'endommagement des réseaux et en particulier avec GRDF sur les canalisations de distribution ou transport de substances dangereuses, avec la mobilisation de plus de 80 acteurs.

❑ **Ouverture de l'observatoire de l'hydrologie**

Issu d'une collaboration étroite entre la DREAL Franche-Comté et l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône & Doubs depuis 2006, l'Observatoire de l'Hydrologie en Franche-Comté (OHFC), plate-forme régionale d'information sur les phénomènes de sécheresses et d'inondations a été ouvert en fin d'année.

L'OHFC permet de concentrer sur une seule plate-forme un ensemble de données temps réel issues d'autres outils opérationnels, l'accès à des éléments de connaissance établis notamment dans le cadre des plans de prévention du risque inondation et des données sur les événements historiques.



Site internet de l'OHFC - www.hydrologie-fc.fr

❑ Risques inondations

La convention cadre relative au programme d'actions de prévention des inondations du secteur de Besançon a été signée. Elle vise à la réduction progressive et durable des dommages aux personnes et aux biens provoqués par les inondations. 7 communes sont adhérentes. Des aménagements anti-crue sont prévus pour protéger le secteur de la Boucle de Besançon. Cette convention permettra de mobiliser des fonds Etat et Feder.

❑ Ouvrages hydrauliques

Dans le cadre de la convention d'appui auprès des régions Alsace et Bourgogne, le contrôle des ouvrages hydrauliques se charge de 290 barrages sur la région Franche comté, 58 barrages en Bourgogne et 46 barrages en Alsace. Sur ce périmètre, 19 barrages de catégorie A, 48 B et 47 C concentrent l'activité du pôle.



barrage de Vouglans dans le Jura
crédit photo Dreal FC

En 2014, 46 inspections ont pu être menées indépendamment sur les régions Bourgogne, Alsace et Franche-comté.

Trois barrages sont actuellement en révision spéciale, avec la réalisation de diagnostics de sûreté à analyser et les dossiers de travaux à approuver.

Actions prioritaires 2015

⇒ Poursuite de la mise en œuvre des mesures prévues aux PPRT et PPI autour des établissements à hauts risques,

⇒ mise en œuvre de la directive Seveso 3 et du règlement européen CLP relatif à la classification des substances en fonction de leur dangerosité,

⇒ règlement d'eau des ouvrages du Doubs franco suisse à réviser en fonction des résultats de mise en oeuvre des nouvelles modalités de gestion coordonnées arrêtées fin 2014,

⇒ prévention des inondations :

- émergence de la stratégie locale de gestion des risques inondation dans le secteur à forts enjeux du nord Franche-Comté,
- mise en route de la troisième série de bassins d'écrêtement de crues sur ce secteur,
- révision des PPRI,
- plan d'action référent départemental inondation à décliner

⇒ mise en oeuvre de la décision prise au niveau national de généraliser l'expérimentation de l'autorisation unique sur l'ensemble des régions à compter de la mi-2015 pour les parcs éoliens et les projets de méthanisation,

⇒ poursuite de l'expérimentation des procédures d'Autorisation Unique et Certificat de Projet et plus largement instruction des demandes ICPE dans des temps adaptés.



Chiffres clés

480 inspections ICPE pour un parc de :

620 installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

150 carrières

20 SEVESO

4 PPRT approuvés en Franche-Comté

12 bulletins mensuels sur la situation hydrométrique et

21 bulletins hebdomadaires sécheresse

500 jaugeages effectués pour la surveillance hydrométrique

46 inspections d'ouvrages hydrauliques

Renforcer la sécurité des transports et optimiser les infrastructures

➔ Faits marquants 2014

L'année 2014 aura été marquée par les négociations relatives au contrat de plan Etat Région (CPER) 2015 – 2020. Sur le volet mobilités piloté par la DREAL, ce sont ainsi un peu plus de 300 M€ qui seront investis dans des infrastructures routières et ferroviaires sur le territoire de la région Franche-Comté.

☐ Infrastructures routières

L'aménagement du réseau routier national en Franche-Comté reste une activité importante pour la DREAL.

En 2014, l'opération de mise à 2x2 voies entre Amblans et Velotte et Lure en Haute Saône sur la RN19 a bien avancé avec la réalisation de plusieurs ouvrages d'art, dont le viaduc franchissant un ruisseau (Le Picot) et une voie ferroviaire. Les terrassements vont se dérouler en 2015 pour une mise en service vers fin 2016. Toujours sur la RN19, les études et procédures liées au contournement de Port sur Saône ont suivi leur cours, permettant d'imaginer un démarrage des premiers travaux dès la fin 2015.



RN 19 Amblans Lure - viaduc du Picot - (crédit photo Dreal FC)

Des études ont par ailleurs été menées afin d'améliorer les conditions de circulation au sud de Pontarlier aux heures de pointe.

Un diagnostic multimodal de la situation a permis de faire ressortir plusieurs scénarios permettant d'améliorer la situation sans réaliser de déviation, ce qui impliquerait un coût et une empreinte environnementale hors de proportion avec les enjeux du site. Une enveloppe prévisionnelle de 12 M€ a été inscrite au prochain CPER 2015 – 2020 pour mener ces améliorations.

et perspectives 2015

☐ Infrastructures ferroviaires

Côté ferroviaire, l'année aura été marquée par la signature de la convention de financement entre l'État français, l'État suisse et les collectivités locales, le 1er septembre 2014, pour la réouverture au trafic voyageurs de la ligne entre Belfort et Delle.

L'enquête publique a eu lieu début 2015 et devrait déboucher sur un démarrage des travaux au 2^{ème} semestre.

☐ Transports en commun

En ce qui concerne les transports en commun, l'État a financé 30,56 M€ sur les 228 M€ qu'a coûté le projet de réalisation du tramway de Besançon, qui a été mis en service fin août 2014.



le tramway de Besançon (crédit photo Dreal FC)

Par ailleurs, les résultats du 3^{ème} appel à projet transports urbains ont été annoncés en fin d'année. Les projets de Belfort (Optymo 3) et Besançon (bus à haut niveau de service entre la gare de Besançon Viotte et Temis) font partie des lauréats.

La DREAL, dans son rôle d'interlocuteur des autorités organisatrices de transports, instruira ces dossiers en partenariat avec celles-ci en 2015 et 2016.

☐ Contrôle des transports terrestres

La DREAL est aussi chargée du contrôle des transports terrestres.

A ce titre, elle participe à la lutte contre le travail illégal en contrôlant des véhicules de transport en transit dans la région au bord des axes circulés, ainsi qu'en contrôlant des entreprises franc-comtoises. Une dizaine de dossiers ont été ainsi menés tout au long de l'année 2014, en étroite collaboration avec les partenaires inter-institutionnels de la DREAL (gendarmerie, police, douanes, inspection du travail, services fiscaux, URSSAF, ...).



Ces enquêtes, d'une grande complexité juridique et visant dans leur grande majorité des fraudes orchestrées à l'échelon européen, ont permis la poursuite de plusieurs personnes morales et physiques devant les juridictions pénales. Elles ont également donné lieu à la notification de redressements sociaux et fiscaux de plusieurs millions d'euros, avec le développement au recours à des saisies patrimoniales pour recouvrer une partie des sommes dues.

☐ Instruction des dossiers de transports exceptionnels

La DREAL instruit pour le compte des préfets de département les dossiers de transports exceptionnels.

A ce titre, l'année 2014 aura été l'occasion de traiter un dossier exceptionnel d'un convoi mesurant 110 m de long, 6,65 m de large, 5,70 m de hauteur pour un poids de 819 t. Il a effectué le trajet de Belfort à Strasbourg en près d'une semaine.

La DREAL a participé activement à la mise en place du parcours qu'il a effectué.



traversée de Belfort du convoi transportant la turbine (crédit photo Dreal FC)

L'année 2015, sur ce sujet, va voir se développer de plus en plus l'utilisation de l'application TE Net (mise en service fin 2014) permettant la dématérialisation de l'instruction des dossiers.

Chiffres clés

Près de **5 400 avis** (transit) et près de **700 arrêtés** (départ de Franche-Comté) d'autorisations de transports exceptionnels.

Plus de **16,5 M€ de crédits de paiement** dépensés pour l'aménagement des infrastructures routières et ferroviaires.

Près de **125 000 journées de travail** de conducteurs routiers contrôlées au titre de la sécurité et du respect de la réglementation.



Assurer protection et gestion des ressources naturelles et paysages

➤ **Faits marquants 2014**

□ **LIFE « restauration fonctionnelle de tourbières du Jura »**

Le programme Life (l'Instrument Financier pour l'Environnement) « tourbières du Jura » a été lancé officiellement le 29 septembre 2014 à Frasne.

Il s'inscrit dans un ensemble d'actions remarquables reconnues par le label RAMSAR, et plus récemment par un grand prix Natura 2000.



Tourbière d'Entrecotes (39)
(crédit photo : F. Muller - pôle relais tourbières)

Les tourbières qui ont la particularité de retenir l'eau, sont ainsi des banques d'information sur le passé, des lieux de stockage du carbone et le support d'une faune et d'une flore tout à fait exceptionnelles, tout en contribuant à améliorer la résilience de ces milieux aux phénomènes de changement climatique.

Plusieurs partenaires et financeurs se sont associés pour élaborer ce projet innovant et cohérent de restauration fonctionnelle de tourbières du massif jurassien, dans les départements du Doubs et du Jura : des acteurs de la gestion de ces sites (Parc Naturel Régional du Haut-Jura, syndicats des milieux aquatiques du Haut-Doubs et du Dessoubre, réserve nationale de Remoray), des financeurs (Agence de l'Eau, Région, conseils départementaux du Doubs et du Jura) et le porteur du projet (Conservatoire des Espaces Naturels).

Le Ministère de l'Écologie, représenté par la DREAL Franche-Comté, intervient comme bénéficiaire associé de l'opération.

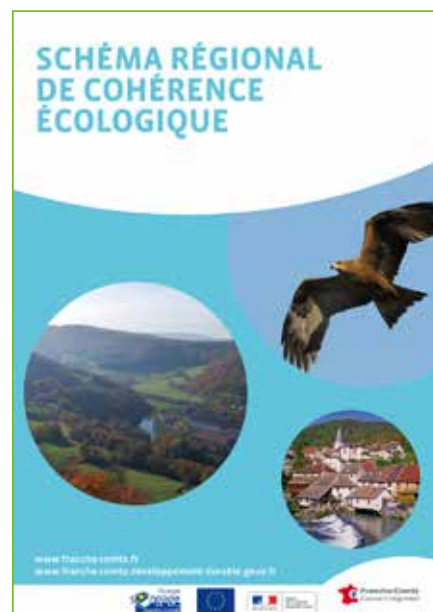
et perspectives 2015

8 millions d'euros seront nécessaires pour réaliser les travaux de cet important chantier destiné à améliorer les 60 tourbières du massif franc-comtois entre 2014 et 2020. En outre, la labellisation de ce programme par LIFE, permettra la mobilisation de crédits européens, à hauteur de plus de 4 millions d'euros.



réalisation d'un platelage à Lamoura (39)
(crédit photo : P. Durllet - PNR HJ)

□ **Validation du projet de Schéma Régional de Cohérence Écologique**



Le Comité Régional Trame Verte et Bleue (CRTVB) a tenu sa quatrième réunion le 8 juillet 2014, sous la co-présidence d'Eric PIERRAT, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, et de Sophie FONQUERNIE, Vice-présidente de la Région Franche-Comté, déléguée



à l'agriculture, la forêt, le bois et l'environnement.

43 structures étaient représentées. Un rappel a été fait sur la cartographie de la Trame Verte et Bleue franc-comtoise, basée sur 7 sous-trames.

Le Plan d'Actions Stratégiques, fruit d'un travail de concertation approfondie, a été exposé, notamment au travers de quelques actions significatives au regard des enjeux régionaux.

Suite à cette réunion, le projet de SRCE a été arrêté conjointement par le Préfet et la Présidente de la Région le 17 septembre 2014.

Les départements, communautés d'agglomérations, communautés de communes, parcs naturels régionaux, ainsi que les chambres consulaires de la région avaient été invités à émettre un avis sur ce projet fin 2014.

Cette première phase de consultation a été suivie d'une enquête publique début 2015, avant une approbation qui devrait intervenir avant fin 2015.

Actions prioritaires 2015

⇒ Achever les étapes préalables à l'approbation du SRCE en co-pilotage avec la Région,

⇒ Natura 2000 : appuyer la Région dans la mise en place du FEADER, accompagner les directions départementales des territoires (DDT) pour la réalisation des listes 2,

⇒ participer activement à la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du programme de mesures en appui du niveau de bassin,

⇒ faire connaître et accompagner la mise en place de la future loi pour la biodiversité.

projet de loi
pour la reconquête
de la biodiversité,
la nature et les paysages



Chiffres clés

73 sites classés en Franche-Comté

7 réserves naturelles nationales

324 sites protégés par arrêté préfectoral de protection de biotopes

38 suivis APPB (avis, autorisations, dérogations)

75 sites Natura 2000

1 laboratoire d'hydrobiologie accrédité Cofrac

5844 permis CITES

59 dossiers de dérogations reçus

➔ **Faits marquants 2014**

☐ **Procédures d'urgence en cas de pic de pollution aux PM10**

De nouvelles procédures et mesures d'urgence ont été mises en place par arrêtés préfectoraux en juillet 2014 dans chacun des quatre départements ; elles sont établies en fonction de deux niveaux de pollution relatifs à la concentration de PM10 (particules en suspension de diamètre inférieur à 10 microns, soit 1/100 millimètre) :

- 50 µg/m³ : niveau 1 (seuil d'information et de recommandation),
- 80 µg/m³ : niveau 2 (seuil d'alerte).

Des mesures spécifiques concernent l'aire du plan de protection de l'atmosphère.

☐ **Plan de protection de l'atmosphère**

Un plan de protection de l'atmosphère (PPA) est mis en œuvre depuis août 2013 sur l'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, au travers de 22 mesures visant la réduction des émissions de polluants atmosphériques, et en particulier les particules en suspension. 8 thèmes de travail ont été déclinés en 2014 :

⇒ **la communication**, afin de sensibiliser élus, professionnels et citoyens sur les possibilités de réduction de leurs propres émissions ;

⇒ **la mise en place de mesures d'urgence** spécifiques en cas de pic de pollution (arrêté préfectoral dans chaque département en juillet 2014). Des mesures spécifiques au plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle sont mises en œuvre : il s'agit essentiellement des réductions des limitations de vitesse, de la limitation de l'usage des appareils de chauffage au bois et, le cas échéant, de l'adaptation des rencontres sportives ;

⇒ **la combustion**, et en particulier le développement d'un chauffage au bois performant ; un colloque sur le sujet a été organisé le 5 décembre 2014 à l'UTBM de Sévenans ;

⇒ **la valorisation des déchets végétaux**, pour proposer une alternative au brûlage à l'air libre encore trop pratiqué ;

⇒ **le contrôle renforcé des carrières et autres ICPE** émettrices de particules ;

⇒ la baisse des émissions issues du **trafic routier** (limitations de vitesse, développement de la charte CO2) ;

⇒ le développement de bonnes pratiques sur **les chantiers du BTP** ;

⇒ la baisse des émissions dues à **l'agriculture**.

et perspectives 2015

☐ **Le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) de Franche-Comté**

Approuvé le 12 septembre 2014 par le Préfet de région, le S3REnR détermine les conditions d'accueil des énergies renouvelables à l'horizon 2020 par le réseau électrique, selon les objectifs définis par le schéma régional climat air énergie (SRCAE).

Il comporte essentiellement :

⇒ les travaux de développement (détaillés par ouvrages) nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, en distinguant création et renforcement ;

⇒ la capacité d'accueil globale du S3REnR, ainsi que la capacité d'accueil par poste ;

⇒ le coût prévisionnel des ouvrages à créer sur une région et qui constituent des développements spécifiques à l'accueil des énergies renouvelables. Ce coût est pris en charge collectivement par l'ensemble des producteurs de toute énergie renouvelable électrique profitant d'un raccordement sur la région. Ces coûts sont ainsi mutualisés.

Le SRCAE définit une ambition de 1331 MW de capacité EnR installée à l'horizon 2020, (622 MW installés ou disposant de contrat de raccordement (file d'attente) début 2014). C'est ainsi un gisement de 709 MW qui doit être à minima considéré en complément dans le cadre du S3REnR. Les énergies à développer sur la région sont de natures très diverses : il s'agit à la fois de favoriser l'accueil de l'éolien, de poursuivre le développement du photovoltaïque en privilégiant le bâti existant, d'optimiser les capacités hydrauliques existantes et d'intégrer à ce «mix énergétique» les capacités en biomasse et biogaz.

☐ **Qualité de la construction**

La DREAL et l'ARS ont organisé, le 10 avril, une journée technique sur la prise en compte du risque radon dans le bâtiment. Cette manifestation s'est déroulée dans les locaux de Pays de Montbéliard Agglomération, collectivité très impliquée dans la thématique radon. Animée par l'IRSN, cette journée a réuni près de 60 participants (architectes, bureaux d'études, diagnostiqueurs, entreprises, collectivités...) et s'est articulée autour de présentations théoriques et de retours d'expérience.

☐ **Rénovation énergétique de l'habitat**

Dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) qui a fixé l'objectif de 500 000 rénovations thermiques par an à l'horizon 2017, une journée technique co-organisée par la DREAL et le pôle Énergie sur le thème du traitement du bâti-



ment ancien, à destination des professionnels, s'est tenue le 2 juillet au musée des maisons comtoises à Nancray. La spécificité du parc ancien, qui représente plus du tiers du parc de logements francs-comtois, nécessite d'avoir un traitement technique adapté. Il s'agit notamment de conjuguer l'efficacité énergétique avec d'autres enjeux, comme ceux de la qualité de l'air intérieur et de la prise en compte de l'architecture. Cette journée a permis de mobiliser plus de 200 acteurs de la construction et de les sensibiliser à ces enjeux croisés autour de la rénovation des bâtiments anciens. Cette action a été suivie par la mise en place d'un collectif bâtiment ancien par le Pôle Énergie qui vise à améliorer la connaissance technique des entreprises sur ce thème.

□ Loi «ALUR»

La DREAL a été mobilisée pour la mise en œuvre de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Loi «ALUR») notamment pour les dispositions qui concernent le logement et l'hébergement. Une réunion d'échanges à destination des services de l'Etat, concernant le volet social de la loi ALUR, animée par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, a notamment été organisée le 6 octobre à Besançon. Les évolutions introduites par la loi ALUR en matière de prévention des expulsions locatives ont été présentées et abordées de façon concrète.



technique de démolition dite «du grignotage»
(crédit photo DREAL FC)

Dans le cadre de l'offre de logement locatif social, la DREAL poursuit son soutien aux bailleurs sociaux dans leurs projets de construction et aussi de rénovation de leur patrimoine ; la qualité du parc de logement sociaux est un souci partagé par les acteurs du logement et la DREAL a pu apporter un soutien financier au projet de démolition d'une barre d'immeuble de 23 m de long à Besançon. Sa déconstruction a duré environ un mois. La technique du grignotage a été préférée à celle de l'explosif pour des raisons financières.

□ Statistiques

Les publications font peau neuve au département Statistiques : l'année 2014 a été l'occasion pour le département Statistiques d'améliorer la communication de ses travaux. Fin juin, une ligne éditoriale est créée avec la sortie du 1^{er} numéro d'«Observation et Statistiques» sur l'activité de la promotion immobilière. Les publications se sont poursuivies à un rythme de quatre numéros par mois (vacance des logements, parc locatif social...) et sont mises en ligne sur le site internet de la DREAL. Une publication a par ailleurs été réalisée en collaboration avec l'Insee. Elle a porté sur les émissions de CO2 lors des déplacements entre domicile et lieu de travail ou d'études.

Actions prioritaires 2015

- ⇒ Mise en œuvre des appels à projets qui seront lancés par le ministère de l'Écologie en accompagnement de la future loi de transition écologique et pour la croissance verte,
- ⇒ poursuite des travaux sur le plan de protection de l'atmosphère et l'amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur,
- ⇒ premiers travaux de renforcement du réseau électrique dans le cadre du S3REnR.

Chiffres clés

48 certificats d'obligation d'achat (CODOA) notamment en hydroélectricité.

5 projets d'ouvrages de transport d'électricité instruits en 2014.

373 logements sociaux publics réalisés (264 PLUS - 109 PLAI) - actions DREAL et DDT.

22,7 M€ de crédits engagés en aide par l'ANAH pour le parc privé dont 6 millions d'euros (du fonds d'aide à la rénovation thermique) au titre du programme «habiter mieux» - actions DREAL et DDT.

Les unités territoriales

une action proche des territoires

➔ **Faits marquants 2014**

Les trois unités territoriales (UT) de la DREAL Franche-Comté exercent une part des missions techniques et régaliennes de la DREAL pour le compte des préfets de département dans le cadre des engagements de service :

- inspection des installations classées relevant de la DREAL dans le département, hors installations à risque majeur (Seveso),
- police des mines et carrières, soit contrôle des aspects hygiène et sécurité, inspection du travail et emploi des produits explosifs,
- contrôle technique des véhicules : réceptions de véhicules dont la demande est déposée dans le département et appui au siège de la DREAL pour la surveillance des centres de contrôle technique.

❑ **Extension d'activité de la société SILVANT à Damprichard**

La Société SILVANT située à Damprichard (Doubs) est spécialisée dans la fabrication d'articles métalliques pour l'industrie du luxe (maroquinerie, bijouterie, joaillerie, composants horlogers et instruments d'écriture).



Sté SILVANT - installation de traitement de surfaces - crédit photo : Sté SILVANT

Souhaitant disposer d'une unité autonome de traitement de surfaces, cette société a repris les activités traitement de surfaces exercées précédemment par la société CHRISTIAN BERNARD DIFFUSION à Maîche (Doubs). L'activité de la société SILVANT qui emploie une quinzaine de personnes, consiste au dépôt

d'or, de palladium et d'argent sur laiton dans un ensemble de bains représentant un volume de bains de traitement de plusieurs m³.

Dans le cadre de la reprise de l'activité anciennement exercée par la société CHRISTIAN BERNARD, l'installation de traitement de surfaces a été complètement réaménagée et modernisée pour un montant total investi de 1,2 M€. Cet atelier répond ainsi aux exigences de qualité souhaitées par les clients de la société SILVANT situés dans le secteur du luxe «haut de gamme».

❑ **Projet DOLE BIOGAZ dans le Jura**

Une demande d'autorisation pour l'exploitation d'une unité industrielle de méthanisation sur la commune de Brevans (Jura) a été déposée en mai 2014 par la société DOLE BIOGAZ. Cette installation a vocation à transformer des déchets agricoles produits localement en bio-méthane valorisé dans le réseau de distribution de gaz ou par cogénération. C'est le premier dossier d'autorisation unique du Jura (regroupant l'autorisation « installation classée » et le permis de construire dans une même procédure).

La Franche-Comté a en effet été retenue comme région pilote pour l'expérimentation de cette procédure d'autorisation unique, dans un objectif de simplification administrative. L'arrêté préfectoral d'autorisation unique a été délivré en moins de 12 mois.



site de la Ferté Saint Aubin (45), (technologie Ogin) similaire à ce que sera Dole crédit photo : Naskeo environnement

Publications/Animation



Publications et (ou) mises en ligne		Animation des politiques ministérielles	
Développement et aménagements durables			
<ul style="list-style-type: none"> Participation à la réalisation de panneaux sur les aides du FEDER 	<ul style="list-style-type: none"> Colloque sur le foncier Semaine du développement durable Rencontre avec les associations Séminaire interrégional de clôture des Ateliers des territoires Franche-Comté et Alsace Journée annuelle des architectes et des paysagistes 4ème Journée technique de planification Journée de présentation de l'expérimentation régionale du certificat de projet 		
Logement, Bâtiment, Energie			
<ul style="list-style-type: none"> Flyer sur les pics de pollution en 6 langues Le chauffage au bois résidentiel dans l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle Publication de l'étude CO2 avec l'INSEE Newsletter sur les matériaux biosourcés 29 publications statistiques «Observation et statistiques» 	<ul style="list-style-type: none"> Copil SRCAE Comité de suivi du PPA Participation au séminaire Plan Climat Energie Territorial Potes Journée technique sur le traitement thermique du bâti ancien Journée technique sur le radon Copil Plan de Renovation Energétique de l'Habitat Colloque chauffage au bois Journées de présentation de la loi ALUR 		
Nature - Eau - Paysages			
<ul style="list-style-type: none"> Plaquette d'information sur les nitrates Actualisation de fiches ZNIEFF Panneaux d'exposition du site classé des gorges du Flumen Listes rouges d'insectes, de champignons, de la flore vasculaire de Franche-Comté 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'avant projet de SRCE au Comité Régional Trame Verte et Bleue Participation au congrès fédéral des spéléologues de Franche-Comté Communication sur le programme Life tourbières du Jura 		
Prévention des risques			
<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du site de l'Observatoire des inondations et de la sécheresse Flyer «autorisation unique» et «certificat de projet» Plaquette «sites et sols pollués» 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux comités de mise en place des plans déchets Rencontres avec les CCI Journées d'information sur l'expérimentation de l'Autorisation Unique Journée de formation interrégionale sur la réglementation Seveso 3 Information des exploitants de pressing sur les évolutions réglementaires Commissions locales d'information autour des établissements à risque Participation aux assises de la sécurité, notamment sur la réforme du plan anti-endommagement des canalisations 		
Transport - Infrastructures			
<ul style="list-style-type: none"> Mise en ligne infos travaux pour : <ul style="list-style-type: none"> RN19 : Amblans-et-Velotte/Lure RN19 : Frotey-les-Vesoul/Amblans et Velotte Déviations de Port sur Saône Falsh info n°4 - Déviation Port sur Saône Flash info n°1 - Vesoul/Amblans Bilan annuel 2013 de la sécurité routière Analyse de l'accidentalité en Franche-Comté Bilans mensuels de la sécurité routière Analyse régionale des données de transports en Franche-Comté 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion d'information interrégionale sur la mise en place de l'application TENET pour les transports exceptionnels Réunions publiques concernant la déviation de Port sur Saône Réunions publiques concernant la mise à 2x2 voies de la RN19 entre Vesoul et Amblans Opérations de contrôles sur route des poids lourds et transports en commun à Lure 		

Nos adresses



Siège DREAL Franche-Comté

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique
17E rue Alain Savary
BP 1269 - 25005 BESANÇON CEDEX
Tél standard : 03 81 21 67 00 - Fax : 03 81 21 69 99
Tél direction : 03 81 21 67 13
Mél : dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr

Service Transports,
Mobilité, Infrastructures
Pôle barrages
TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique
21B rue Alain Savary
BP 1269 - 25005 BESANÇON CEDEX
Tél standard : 03 81 21 68 00 - Fax : 03 81 53 00 81
Mél : dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr

Unités territoriales

Unité territoriale Centre
Antenne de Besançon
TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique
21A rue Alain Savary
BP 1269 - 25005 BESANÇON CEDEX
Tél standard : 03 81 21 67 00 - Fax : 03 81 21 69 20
Mél : ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr

Unité territoriale Centre
Antenne de Vesoul
Préfecture de Haute-Saône
1 rue de la Préfecture
70000 VESOUL
Tél standard : 03 84 77 70 69 - Fax : 03 84 77 70 63
Mél : ut-centre.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr

Unité territoriale du Jura
165, Avenue Paul Seguin
39000 LONS LE SAUNIER
Tél standard : 03 84 87 30 35 - Fax : 03 84 87 30 39
Mél : ut-jura.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr

Unité territoriale Nord - Franche-Comté
8, rue Heim
CS 70201
90004 BELFORT Cedex
Tél standard : 03 84 58 82 08 - Fax : 03 84 58 82 07
Mél : ut-nordfc.dreal-frcomte@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr>